

LE CHRIST ET LA LOI DE MOÏSE

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine: Luc 2.21-24; Ex 13.2, 12; Luc 2.41-52 ; Mt 17.24-27 ; Jn 8.1-11 ; Dt 2.23, 24.

Verset à mémoriser:

« En effet, si vous croyez Moïse, vous me croiriez aussi, car lui, c'est à mon sujet qu'il a écrit »
(Jean 5.46).

De nombreux chrétiens ont grandi en entendant des histoires sur le rapport prétendument négatif de Jésus avec la religion juive, une idée regrettable qui n'a contribué qu'à nourrir l'antisémitisme à travers les siècles. Jésus a dénoncé les abus de la religion, c'est vrai, mais non la religion elle-même. Après tout, c'est lui le fondateur.

En effet, les récits évangéliques de sa vie et de son ministère montrent que Jésus fut un juif fidèle, totalement immergé dans la culture juive depuis le moment de sa naissance jusqu'à la dernière semaine de sa vie humaine.

Comme tout juif loyal du premier siècle, Jésus était soumis à la loi mosaïque. Elevé dans un foyer avec des parents juifs loyaux, il a pleinement apprécié son riche héritage terrestre, enraciné dans la providence divine. Il savait que Dieu lui-même avait inspiré Moïse pour qu'il rédige ces lois, dans le but de créer une société qui refléterait sa volonté et deviendrait un flambeau pour les nations. Il adhéra fidèlement à la lettre de la loi. De la circoncision à sa visite au temple pour les fêtes en passant par son attitude envers les impôts, Jésus est resté constamment fidèle à un système qui, il le savait, serait peu à peu accompli par sa mort et son ministère céleste.

Cette semaine, nous considérerons davantage des lois que Jésus lui-même observait.

Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 12 avril.

Le Christ et la loi de Moïse

Texte de référence : Luc 2.21-24

Dieu a conclu son alliance avec Abraham en disant qu'il serait le père d'une multitude de nations (Gn 17.4). Quand Dieu a fait cette alliance, Abraham, alors âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, était devenu depuis peu le père d'Ismaël, et n'avait pas encore vu la naissance de son fils promis, Isaac. Néanmoins, il reçut l'ordre de se faire circoncire, lui et tous les mâles parmi eux, et de s'assurer que tout enfant mâle né parmi eux à partir de ce jour soit circoncis le huitième jour (Gn 17.9-12). Ce signe était si important que la circoncision avait lieu même si le huitième jour tombait un sabbat (Lv 12.3 Jean 7.22).

Cette vérité nous donne une meilleure compréhension des premiers jours de la vie de Jésus. Les évangiles montrent bien que Joseph et Marie ont été choisis pour devenir les parents terrestres de Jésus au moins en partie en raison de leur piété. Joseph est décrit comme « *juste* » (Mt 1.19), et on lit de Marie qu'elle avait « *trouvé grâce auprès de Dieu* » (Luc 1.30). Quand Jésus avait huit jours, ses parents ont tenu une cérémonie durant laquelle il fut circoncis et reçut son prénom, de la même manière qu'un nombre incalculable de garçons hébreux avant lui.

Imaginez, le saint fils de Dieu, à présent sous forme humaine, subissant ce rituel qu'il avait institué lui-même bien des siècles auparavant !

Lisez Luc 2.21-24 à la lumière d'Exode 13.2, 12 et Lévitique 12.1-8.

Quelle information supplémentaire ces textes nous donnent-ils sur Joseph et Marie ? Quelles leçons pouvons-nous tirer de leur exemple pour nous-mêmes, à notre époque, et dans notre sphère ?

La Bible est claire : Marie était vierge quand elle fut choisie pour être la mère de Jésus (Luc 1.27); donc, Jésus fut le premier enfant qui « *ouvrit ses entrailles.* » d'après Exode 13, tout premier-né parmi les israélites (qu'il fut animal ou humain) devrait être consacré au Seigneur. La loi stipulait également dans Lévitique 12.2-5 qu'après la naissance d'un garçon, une femme était cérémoniellement impure pendant un total de quarante jours (quatre-vingt jours dans le cas d'une petite fille). Au terme de cette période, elle devait se présenter au prêtre et offrir un sacrifice. Juifs pieux, Joseph et Marie ont rempli scrupuleusement les obligations de la loi mosaïque pour que le fils de Dieu porte les marques de l'alliance.

Les fêtes juives

« *Après cela, il y avait une fête des juifs, et Jésus monta à Jérusalem* » (Jean 5.1)

La première grande période de fête de l'année civile juive est la fête des pains sans levain, qui dure sept jours, et qui commence par la Pâque, la fête commémore la délivrance des israélites de l'esclavage en Egypte, quand l'ange de la mort est passé par-dessus les maisons de ceux qui avaient mis le sang sur leurs linteaux. Les évangiles rapportent trois occasions où Jésus a célébré la Pâque (Luc 2.41-43, Jean 2.13-23, Mt 26.17-20).

Cinquante jours après la Pâque venait la fête des Chavouot, à laquelle on fait souvent référence sous son nom grec, Pentecôte. Bien que les Ecritures ne donnent pas la raison d'être de la fête de la Pentecôte, les rabbins croyaient qu'elle commémore le don des tables de la loi à Moïse. Les évangiles ne disent nulle part que Jésus ait célébré la Pentecôte. Cependant, avant son ascension, il a conseillé à ses disciples d'attendre à Jérusalem le baptême du Saint-Esprit (Actes 1.4, 5). Cet événement a bien eu lieu le jour de la Pentecôte (Actes 2.1-4).

La dernière période des fêtes du calendrier juif était la fête des tentes (ou des tabernacles) et le jour des expiations (Yom Kippour). Le jour des expiations signifie le jour où le camp était purifié du péché et où le peuple était réconcilié avec Dieu. Les tentes commémorent l'époque où Israël devait vivre sous des tentes dans le désert.

En plus des fêtes des lois de Moïse, les juifs ont deux autres fêtes qui commémorent l'intervention historique de Dieu. La première est Pourim, qui marque la délivrance du peuple juif de la menace de génocide, quand Esther a plaidé auprès du roi de Perse. La deuxième est Hanoukka, qu'on connaît également sous le nom de fête de la Dédicace (Jean 10.22), et qui célèbre la victoire des Macchabées sur les Grecs en 164 av. J.-C.

Bien entendu, nous en avons terminé depuis longtemps avec ces fêtes bibliques, du moins en ce qui concerne les chrétiens. Elles ont toutes trouvé leur accomplissement en Christ. Cependant, on peut apprendre beaucoup en les étudiant, ainsi que les messages qu'elles contiennent, car tout cela nous enseigne des leçons sur la grâce salvatrice de Dieu et sa puissance de délivrance.

Bien que nous n'observions plus ces fêtes religieuses, que pouvons-nous faire continuer à garder à l'esprit la réalité de Dieu, de ce qu'il a fait pour nous, et de ce qu'il nous demande?

MARDI 8 avril

Jésus dans le temple

Le Nouveau Testament ne nous dit pas grand-chose sur l'enfance de Jésus. Cependant, il y a un récit qui nous apporte des informations précieuses. C'est celui que l'on trouve dans Luc 2.41-52, l'histoire de Jésus et ses parents se rendant à Jérusalem pendant la fête de la Pâque. Relisez-la puis répondez aux questions suivantes :

Comment ce récit contribue-t-il à illustrer le caractère résolument juif des évangiles et combien la religion était au cœur de tous les événements ?

Le fait que cette histoire ait lieu pendant la Pâque lui confère-t-il une importance particulière ?

Pendant combien de jours les parents l'ont-ils cherché? Quel événement cela vous rappelle-t-il ?

Bien que Jésus fut un enfant obéissant, la réponse qu'il fait à ses parents semble presque un reproche. Quel point important comporte sa réponse ? Qu'est-ce que cela nous dit à propos de ce qui doit avoir la priorité absolue dans vos vies ?

Lisez Luc 2.54

Que signifie l'expression : il leur était « soumis » ? De quelle manière ce verset nous éclaire-t-il sur l'extraordinaire condescendance dont Dieu a fait preuve pour nous sauver ? Quels enseignements en tirer sur la nécessité de se soumettre au moment et à l'endroit opportuns ?

Les impôts

Comme nous l'avons vu dans la leçon de la semaine dernière, la loi de Moïse était faite d'éléments civique et cérémonielle. L'aspect cérémoniel signifie que le temple était au cœur de la vie religieuse juive. En fait au premier siècle, le temple était probablement la seule structure restante qui pouvait donner aux juifs un sentiment d'identité nationale.

Le temple qui se dressait à Jérusalem subissait des rénovations durant le ministère de Jésus. Hérode le Grand avait initié ce projet grandiose vers l'an 20 de notre ère, et il ne devait s'achever qu'en l'an 66. Voyant combien de nombreux juifs étaient attachés à leur foi, les Romains permirent à ces derniers de collecter leurs propres impôts afin de couvrir les frais occasionnés par l'entretien du temple. Tout homme juif âgé de plus de vingt ans devait s'acquitter du paiement de l'impôt, soit un demi-shekel indépendamment de son statut économique. (Ex 30.13, 38.26).

Lisez Matthieu 17.24-27

Que voulait dire Jésus quand il a déclaré : « Pour que nous ne les scandalisons pas » (Colombe) ? Quel principe se trouve exprimé ici, principe que l'on devait également appliquer dans notre propre vie ?

Il semble que les collecteurs d'impôts voyageaient dans les provinces pour s'assurer que tout homme remplissait son obligation légale. La réponse initiale de Pierre aux collecteurs d'impôts donne l'impression que Jésus payait régulièrement ses impôts (Mt 17.24, 25). Pourtant, en tant que fils de Dieu, Jésus semble remettre en cause la pertinence de cet impôt en vue de l'entretien de la maison de son Père.

« Si Jésus avait payé le tribut sans une protestation, il eut virtuellement reconnu le bien-fondé de cette réclamation [qu'il était dans l'obligation de payer] et inflige un démenti à sa divinité. Mais tout en jugeant pouvoir consenti à la demande, il lui déniait toute légitimité. En pourvoyant au paiement du tribut il donna une preuve de son divin caractère. Il montrait qu'il était un avec le Père et par conséquent dispense de l'impôt auquel étaient soumis tous les sujets du royaume. » Ellen White, Jésus-Christ, p. 430.

Néanmoins, Jésus a choisi de se soumettre aux autorités et a demandé à Pierre d'aller récupérer l'impôt dans la bouche du premier poisson qu'il pêcherait. Le shekel qui se trouvait dans la bouche du poisson suffisait à couvrir le montant de l'impôt pour Jésus et pour Pierre.

Jésus a payé l'impôt pour le temple tout en sachant pertinemment que le magnifique édifice allait bientôt être détruit (Mt 24.1, 2). Qu'est-ce que cela nous dit sur nos obligations et fidélité dans nos dîmes et nos offrandes, quels que soient les problèmes que nous croyons avoir ?

Le maintien de l'ordre

Texte de référence : Mt 5.17-20

Comme nous l'avons vu, Jésus était un citoyen loyal qui s'acquittait de ses responsabilités d'homme juif, même quand sa vie était en danger (voir, par exemple, Jean 7.1, 25, 26 ; 10.31). En fait, Jésus dit clairement que son but n'était pas d'abolir « la Loi ou les Prophètes » (Mt 5.17-20).

Comment dans ce cas, comprendre Jean 8.1-11 et Matthieu 19.1-9 à la lumière de Deutéronome 22.2, 24 et 24.1-4 ? Que se passe-t-il ici ?

Certains pharisiens ne cessaient de tenter de faire de Jésus un hors-la-loi (voir, par exemple, Jean 8.6). Quand ils viennent lui présenter la femme prise en flagrant délit d'adultère, ils posent cette question : Moïse a dit qu'il fallait la lapider, qu'en dis-tu ? Il est intéressant de noter que Jésus ne répond pas directement à leur demande. En fait, il confirme la loi de Moïse avec sa réponse : « **Que celui de vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre** » (Jean 8.7). Il n'est pas en train de dire qu'elle ne devrait pas être lapidée. Il oblige simplement ces hommes à voir leurs propres transgressions de la loi. Même la remise en liberté de la femme est en harmonie avec la loi de Moïse, car il n'y a plus personne pour pointer un doigt accusateur, ou au moins deux témoins sont nécessaires pour administrer la justice (Dt 17.6).

Dans l'incident concernant le divorce et le remariage, Jésus semble contredire la loi de Moïse du fait qu'il insiste sur le fait qu'à l'origine il n'y avait pas de raison de divorcer (Mt 19.4-6). Quand les Pharisiens invoquent le commandement de Moïse de Deutéronome 24.1-4, Jésus remet tout en perspective. Nulle part Moïse n'ordonne de divorcer. Toutefois, à cause de l'obstination du peuple, Moïse fit une autorisation de divorce (Mt 19.8). Nous voyons ainsi que même Jésus critique une loi mosaïque, il ne la met pas non plus de côté. Jésus était un fidèle juif à tous égards, et suivait la loi de Moïse.

Comment apprendre à maintenir l'équilibre entre justice et grâce pour ceux qui, comme nous, tombent dans le péché ? Si nous devons nous tromper, comme cela arrive inévitablement aux êtres déchus, de quel côté va-t-il mieux se tromper, et pourquoi ?

Pour aller plus loin...

Pour plus d'information sur le thème de cette semaine, lire Ellen G. White, « A la fête des Tabernacles, » pp. 441-448 ; « Parmi les pièges, » pp 449-458, dans Jésus-Christ.

« Trois fois par an, les Juifs devaient se rassembler à Jérusalem pour des but religieux. Caché dans la colonne de nuée, le Chef invisible d'Israël avait donné des directions au sujet de ces assemblées. Ces directions ne purent être suivies pendant la captivité ; mais dès que les Juifs furent rétablis dans leur pays, ils observèrent nouveau ces fêtes de commémoration. Par ces anniversaires, Dieu voulait se rappeler au souvenir de son peuple. » Ellen G. White, Jésus-Christ, p. 441.

« Il était naturel que Joseph et Marie considéraient Jésus comme leur propre enfant ; il était toujours avec eux, et ressemblait, sous bien des rapports, aux autres enfants ; il leur était bien donc difficile de se rendre compte de sa qualité de Fils de Dieu. Ils se trouvaient exposés au danger de ne pas apprécier le bienfait accorde par la présence du Sauveur du monde. Le chagrin de la séparation et le tendre reproche qu'impliquaient les paroles de Jésus, avaient eu pour but de leur montrer combien était sacré le dépôt à eux confiés. » Ellen G. White, Jésus-Christ, p. 64.

A méditer

- **Méditer sur cette incroyable vérité : bien que Jésus lui-même ait institué ces lois, en prenant notre humanité, il s'y est soumis. Qu'est-ce que cela nous dit sur le caractère de Dieu ?**
- **Essayez de vous mettre à la place de Joseph et Marie. Est-il surprenant qu'ils n'aient pas compris pleinement tout ce qui était associé à Jésus ? N'y a-t-il pas de nombreuses choses à propos de Jésus que nous ne comprenons pas non plus ? Comment apprendre à faire confiance et à obéir, malgré tout ce que nous ne comprenons pas ?**
- **Que répondre un chrétien qui affirmerait que nous devons observer les fêtes religieuses ? Suggestion : vous pouvez commencer par demander : « Comment avez-vous l'intention de les observer, étant donné que les fêtes étaient toutes axées sur le temple, qui a été détruit il y a bien longtemps, ainsi que l'aspersion de sang, qui a cessé ? »**